

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES,
DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES

N° 5569 /PR/PM/MRE/SG/309/DAJDA/07

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRES

Le Ministère des Relations Extérieures de la République du Tchad présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale à la Haye au Pays -Bas et faisant suite à sa note verbale n° ICC/ASP/6/SP/20 du 25 juillet 2007, a l'honneur de lui faire les points ci-après :

- le 06 octobre 2006, le Gouvernement de la République du Tchad a ratifié le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale et est depuis lors Etat Partie audit Statut ;
- Aussi, par échange de lettres le 18 août 2005, entre la Direction du Service de la Cour Pénale Internationale et le Ministère des Relations Extérieures, un Bureau de Liaison de la Cour Pénale Internationale est établi au Tchad permettant ainsi à la Cour de mener librement ses enquêtes dans les camps des réfugiés à l'Est du Tchad dans le cadre des crimes commis au Darfour et déferés devant la Cour par le Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- Enfin, pour la mise en œuvre intégrale du Statut de Rome dans la législation interne tchadienne, il est hautement souhaitable qu'une assistance technique par le Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome soit fournie au Gouvernement tchadien.

Tout en restant disposé à lui fournir d'autres informations supplémentaires, le Ministère des Relations Extérieures de la République du Tchad saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome les assurances de sa haute considération/.

N'Djamena, le 13 SEP 2007

**SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE
DES ETATS PARTIES AU STATUT DE ROME.**

La haye - pays-bas

Bureau C-0691, Maanweg

174,2516 AB

fax : 0031705158376

E-mail : asp@ asp.icc-qsInt.

